

## DE QUI SE MOQUE-T-ON ?

Olivier Legois nous dit dans le dernier buld'air que l'augmentation de 20% en 2009 de la taxe d'habitation à Dourdan ne toucherait pas les plus démunis or le **dégrèvement en faveur des bénéficiaires du RMI est supprimé depuis la taxe d'habitation 2009** et de même, la perception du **Revenu de Solidarité Active** ne permet pas de bénéficier du dégrèvement. La très grosse majorité des Dourdannais ont subi l'augmentation de plein fouet. Il serait bon que M. Legois s'informe un peu mieux pour se rendre compte de la réalité que subissent les travailleurs de ce pays, pour beaucoup payés au SMIC et pour lesquels la taxe d'habitation est un impôt injuste, difficile à supporter car indépendant des revenus.

### Non mais, de qui se moque-t-on ?

Olivier Legois nous dit qu'il est incapable de présenter un budget suite à la diminution des impôts votée par une opposition qu'il trouve très politisée. Il s'agit en fait de la **majorité du conseil municipal, seul représentant légitime de la population**. Ne pas respecter cette majorité et ne pas présenter de budget est un véritable **déni de démocratie**. Olivier Legois est d'ailleurs coutumier du fait : rappelons l'éviction de trois adjoints dont il s'était auparavant servi pour se faire élire Maire de Dourdan. Ce sera donc la première fois dans l'histoire de Dourdan que le Conseil municipal ne décidera pas de l'utilisation qui sera faite de nos impôts.

### Sincèrement, de qui se moque-t-on ?

En fait, les impôts votés par le conseil représentent un revenu pour la commune en augmentation de **13,65%** (5 040 195 € au lieu de 4 434 797 €) par rapport à 2008 alors même que l'inflation en 2009 n'a été que de **0,1%**. Mais combien lui faut-il de taxes pour ne rien faire comme c'est le cas depuis deux ans ?

### C'est bien de nous qu'on se moque

Tous les Dourdannais se rendent compte que depuis deux ans, Dourdan dépérit :

- Les voiries sont dans un état lamentable (et quand elle sont refaites, essentiellement grâce au financement prévu par la précédente municipalité dans le cadre du PAE lié à la création du nouveau quartier Grouteau-Choiselier, c'est en dépit du bon sens comme pour la rue du Moulin Choiselier)

- Les espaces verts sont souvent délaissés, malgré le dévouement du personnel communal. Les décorations de Noël ne sont pas encore toutes enlevées !

- Le ménage laisse à désirer dans les écoles.

- Les travaux importants (piscine, auditorium du lycée Sarcey, aménagement de la Gaudrée...) indiqués dans le dernier buld'air (sous le titre Dourdan avance) sont le fait de la Communauté de communes ou du Conseil Régional, et non pas de la commune.

- Le Maire se contente d'inaugurer les projets lancés par la précédente municipalité (nouvel accueil du château,...)

Olivier Legois déclarait au Parisien le 20 septembre 2008 « **Une partie de l'opposition nous traite comme des amateurs, ce que l'on est un peu.** » Le problème est qu'on ne peut pas confier la gestion d'une ville de 10000 habitants comme Dourdan à des amateurs, dont l'incompétence est flagrante car ce sont les Dourdannais qui en subissent les conséquences et en payent le prix avec leurs impôts.

## LEGOIS doit respecter la majorité du Conseil Municipal ou démissionner

Brigitte Zins, Maryvonne Boquet, Michel Gorce, André Lubineau du groupe Nouvel Elan pour Dourdan, Jean-Jacques Dulong du groupe Gauche écologique et solidaire